

VENTE

Loi n°70-9 du 2 janvier 1970,
loi Hoguet et son décret d'application
n°72-678 du 20 juillet 1972.

LOCATION

Loi du 6 Juillet 1989
Décret du 1er Août 2014 de la LOI ALUR,
en application depuis le 15 Septembre 2014

GESTION

Loi du 6 Juillet 1989
Décret du 1er Août 2014 de la LOI ALUR,
en application depuis le 15 Septembre 2014

HONORAIRES DE VENTE

MANDAT SIMPLE DE VENTE

5% TTC

DU PRIX DE VENTE NET VENDEUR

MANDAT EXCLUSIF DE VENTE

3,9% TTC

DU PRIX DE VENTE NET VENDEUR

HONORAIRES DE LOCATION

À RÉGLER PAR LE LOCATAIRE ET LE PROPRIÉTAIRE
LORS DE LA SIGNATURE DU BAIL

VISITES, CONSTITUTION DU DOSSIER
ET RÉDACTION DU BAIL

12€ / M²

RÉDACTION DE L'ÉTAT DES LIEUX

3€ / M²

HONORAIRES DE GESTION

GESTION COURANTE

6% TTC

DES ENCAISSEMENTS

ASSURANCES LOYERS IMPAYÉS

2,3% TTC

DES ENCAISSEMENTS

COST

I M M O B I L I E R

SAS COST IMMOBILIER GESTION AU CAPITAL 5000€
8 Rue de Lorraine - 92600 ASNIERES SUR SEINE
SIRET 797 935 640 00012 - RCS NANTERRE
CARTE PROF : G.N°1392N1335 HAUT DE SEINE
Garantie : Covea Risks
19-21 Allée de L'Europe - 92616 CLICHY

SARL COST IMMOBILIER AU CAPITAL 5000€
8 Rue de Lorraine - 92600 ASNIERES SUR SEINE
SIRET 538 173 253 00013 - RCS NANTERRE
Carte Prof : T.N° 1192N1156 HAUT DE SEINE
Garantie : Covea Risks
19-21 Allée de L'Europe - 92616 CLICHY